DISCOURS SON EXCELLENCE LE MINISTRE DE LA JUSTICE, DES DROITS DE LA PERSONNE HUMAINE ET DU GENRE A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DES 23EMES JOURNEES ANNUELLES DE L'ASSOCIATION AFRICAINE DES JURISTES DE BANQUES ET ETABLISSEMENTS FINANCIERS.

Donatus Conference Center, du 06 au 09 octobre 2026

-Monsieur le Président de la Cour Suprême ;
-Monsieur le Président de l'Association des Banques et Etablissements Financiers du Burundi,
- Monsieur le Président de l'Association Africaine des Juristes de Banques et Etablissements Financiers-Afrique ;
- Monsieur le Président de l'Association Africaine des Juristes de Banques et Etablissements Financiers-Burundi;
-Mesdames et Messieurs les hauts magistrats ;
-Monsieur le Gouverneur de la Banque de la République du Burundi,
-Mesdames, Messieurs les Directeurs Généraux d'institutions financières,
- Monsieur le représentant du Gouverneur de la BCEAO ;
- Monsieur le Président Directeur général d'Afriland First Banque -RDC
-Messieurs les bâtonniers ;

-Madame le Président de l'ordre des notaires du Burundi ;
-Chers membres de l'Association Africaine des Juristes de Banques et Établissements Financiers (AJBEF)
-Distingués invités, chers participants venus de tout le continent

Bonjour

A l'entame de mon allocution, qu'il me soit permis de remercier notre seigneur Dieu Tout Puissant qui nous a guidés sains et saufs pour participer à ces assises. Qu'il soit loué éternellement.

C'est un honneur et un réel privilège pour moi de vous accueillir dans ces activités qui vont durer quatre jours.

C'est aussi un plaisir pour notre pays d'abriter, dans notre belle ville de Bujumbura, la 23ème édition des Journées annuelles de l'Association Africaine des Juristes de Banques et Etablissements Financiers « AJBEF », en sigle. Au nom des plus hautes autorités burundaises et en mon nom propre, je vous souhaite la bienvenue sur la terre burundaise.

Votre présence parmi nous, en si grand nombre et à un aussi haut niveau de responsabilité, constitue un témoignage éloquent de la vitalité de notre association panafricaine et l'importance cruciale des enjeux qui nous réunissent aujourd'hui.

Je salue la mobilisation de l'Association des banques et des Établissements Financiers et la présence du Club des dirigeants de banques et établissements financiers d'Afrique, représenté

par son Vice-Président, Monsieur Roger Guy Ghislain NTWENGUYE. Je vous prie, Monsieur le Vice-Président, de transmettre au Président du Club, empêché, nos salutations et nos remerciements pour l'attention portée à cette rencontre.

Si le choix de Bujumbura pour accueillir ces assises du 06 au 09 octobre 2026 nous honore, il témoigne également de la volonté résolue de l'Association Africaine des Juristes de Banques et Etablissements Financiers « AJBEF » de contribuer activement au rayonnement juridique et économique de notre pays.

En effet, à travers cette rencontre, Bujumbura se positionne, le temps de ces journées, comme un espace de dialogue, de réflexion et de partage d'expériences sur les grands enjeux qui façonnent l'avenir du secteur bancaire et financier africain.

Elle constitue aussi un véritable carrefour stratégique d'excellence professionnelle, de formation continue et de renforcement des compétences spécialisées.

Mesdames et messieurs ;

L'autorité publique regarde ces assises avec beaucoup d'espoir. Le thème général retenu cette année **« Juriste de banque : acteur incontournable de la performance bancaire et financière »** résonne profondément avec nos ambitions nationales. Il vient rappeler une vérité fondamentale : le droit ne doit jamais être perçu comme un frein ou une contrainte administrative, mais bien comme un levier de sécurisation, d'innovation et de performance économique.

Le Président de l'ABEF vient de rappeler les attentes des banques et des établissements financiers et la contribution des juristes à la qualité des décisions bancaires. Ces préoccupations rejoignent celles de l'autorité publique : favoriser le financement de l'économie dans un environnement qui protège l'épargne, sécurise les engagements et garantit les droits de toutes les parties. La coopération entre les professions bancaires, les acteurs de la justice et les autorités compétentes constitue une condition essentielle de cette confiance.

Pour le Gouvernement burundais, aux côtés de la magistrature et des régulateurs, le développement d'un secteur financier fort, intègre, accessible et résilient est une condition sine qua non de l'émergence économique.

A cet égard, plusieurs défis majeurs interpellent directement la puissance publique et appellent des réponses structurelles auxquelles vos travaux sont appelés à apporter une contribution significative.

L'accès au financement des petites et moyennes entreprises et des ménages bénéficie d'un cadre juridique clair, de garanties fiables et de mécanismes efficaces de règlement des différends.

Vos travaux devront rechercher des solutions permettant de sécuriser les droits des créanciers tout en préservant ceux des débiteurs. La prévention des litiges, le traitement des affaires dans des délais raisonnables et l'exécution des décisions de justice méritent une attention particulière, dans le respect de l'indépendance de la magistrature et des garanties de procédure.

La modernisation des systèmes de paiement offre de nouvelles possibilités d'inclusion financière. Elle appelle également une vigilance accrue sur la sécurité des opérations, la protection des données, la preuve des transactions et les responsabilités des intervenants. L'utilisateur doit pouvoir comprendre le service proposé, connaître ses droits et disposer de mécanismes accessibles de réclamation et de recours. Vos réflexions pourront éclairer les réponses à apporter à ces enjeux ainsi qu'à la prévention de la criminalité financière.

L'application rigoureuse des dispositifs prudentiels couplée à la lutte acharnée contre le blanchiment de capitaux, exige des institutions financières une gouvernance irréprochable. Il en est de même pour ce qui est de la responsabilité sociétale des entreprises et le respect des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance qui ne sont plus de simples options cosmétiques. Ils s'imposent désormais comme des critères directeurs pour s'assurer qu'un financement bancaire contribue durablement au développement humain et à la transition écologique.

Mesdames, Messieurs,

Face à l'ampleur et à la complexité de ces enjeux, l'autorité publique ne peut, à elle seule, relever l'ensemble de ces défis.

C'est pourquoi nous attendons beaucoup de la synergie entre les dispositions de notre droit national, les évolutions du droit des affaires harmonisé, notamment à travers les expériences de l'OHADA ainsi que les meilleures pratiques internationales qui seront partagées lors de vos panels et ateliers.

Les travaux menés durant ces quatre jours, qu'il s'agisse de l'efficacité des sûretés réelles, du contrôle de conformité comme levier de performance, de la gestion du juriste de banque "augmenté" face aux technologies, ou encore des clauses d'arbitrage et de la médiation, apportent des réponses opérationnelles directes aux préoccupations des régulateurs et de la magistrature.

J'invite les organisateurs à transmettre à notre Ministère les conclusions de ces journées, en distinguant les améliorations relevant des pratiques professionnelles, les besoins de formation et les propositions nécessitant un examen institutionnel.

Nos services examineront avec attention les recommandations relevant de leurs attributions. Celles qui concernent d'autres autorités devront être discutées avec les institutions compétentes. La disponibilité exprimée par l'ABEF pour contribuer au suivi de ces recommandations constitue une base utile pour poursuivre ce dialogue et apprécier les progrès accomplis.

Chers hauts magistrats,
Chers dirigeants,
Chers congressistes,
Chers experts,
Mesdames, Messieurs,

L'Afrique financière a les yeux tournés vers Bujumbura cette semaine. Vous avez la lourde, mais exaltante responsabilité de

formuler les contours de ce que doit être le **juriste de banque moderne : un gardien de la légalité, un architecte de la sécurité et un partenaire de la croissance**.

En réitérant l'engagement indéfectible du Gouvernement burundais à moderniser la justice commerciale, à garantir la sécurité juridique et judiciaire des affaires et à soutenir le développement d'un secteur bancaire solide, moderne, inclusif et résilient, je déclare officiellement ouvertes les 23èmes Journées annuelles de l'Association Africaine des Juristes de Banques et Etablissements Financiers (AJBEF).

Je vous souhaite des débats fructueux, audacieux et couronnés de plein succès.
Que Dieu vous bénisse

Je vous remercie.